

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 680

4 avril 2006

SOMMAIRE

Alfred Reckinger et Fils, S.à r.l., Esch-sur-Alzette .	32599	Eurydice Holding S.A., Luxembourg	32632
Ancienne E.F.G. S.A., Luxembourg	32638	Eurydice Holding S.A., Luxembourg	32632
Archipolis S.A., Luxembourg	32638	Eurydice Holding S.A., Luxembourg	32632
Arela, S.à r.l., Luxembourg	32613	Eurydice Holding S.A., Luxembourg	32632
Argenta-Fund, Sicav, Luxembourg	32632	euroline, S.à r.l., Roodt/Syre	32622
Argenta-Fund, Sicav, Luxembourg	32635	Fassaden Hahn & Co S.A., Remich	32598
Attuale Holding S.A., Luxembourg	32601	Felco S.A., Luxembourg	32637
B.C. Racing S.A., Foetz	32602	Film Finances Services Luxembourg S.A., Luxem- bourg	32631
Babcock & Brown Property Partner 1, S.à r.l., Lu- xembourg	32595	Finelco S.A., Luxembourg	32637
Belair Lotissements S.A., Luxembourg	32616	Fortfinlux S.A., Luxembourg	32614
Belair Lotissements S.A., Luxembourg	32616	Fortinvestlux S.A., Luxembourg	32614
Belair Lotissements S.A., Luxembourg	32617	G.I.M., Geographic Information Management S.A., Luxembourg	32630
Belair Lotissements S.A., Luxembourg	32617	GNA S.A.H., Luxembourg	32631
BGP Investment II, S.à r.l., Luxembourg	32617	Gremo, S.à r.l., Luxembourg	32623
Brain & Stones S.A., Luxembourg	32616	Gremo, S.à r.l., Luxembourg	32623
Carré Rouge S.A., Steinfort	32639	Gremo, S.à r.l., Luxembourg	32623
Central Rest Stop, S.à r.l., Pétange	32610	Gremo, S.à r.l., Luxembourg	32623
CIM Global Investment N.V., S.à r.l., Luxembourg	32608	Gremo, S.à r.l., Luxembourg	32623
COF, G.m.b.H., Luxembourg	32613	Gremo, S.à r.l., Luxembourg	32623
COFINORD, Compagnie Financière du Nord S.A., Luxembourg	32613	Greythan Invest S.A., Remich	32614
Copernicus Euro CDO II S.A., Luxembourg	32640	Guitay Distribution S.A., Luxembourg	32624
Copernicus Euro CDO II S.A., Luxembourg	32640	Habitat Concept Europe S.A., Luxembourg	32600
Cuirtex S.A., Esch-sur-Alzette	32640	(The) Hill, S.à r.l., Luxembourg	32611
De Yzeren Burcht S.A., Luxembourg	32631	HM Funds, Sicav, Luxembourg	32595
Demeter Luxembourg S.A., Luxembourg	32613	Horlux 1 S.A., Luxembourg	32610
E.F.G. S.A., Luxembourg	32638	Horlux 2 S.A., Luxembourg	32610
Ecosse, S.à r.l., Luxembourg	32616	Horlux 3 S.A., Luxembourg	32609
Edgewater S.A., Luxembourg	32601	Hoxter S.A., Luxembourg	32630
Elco S.A., Luxembourg	32639	IAP International, S.à r.l., Industrial Automation Process International, Oberpallen	32618
Elco-Servitec S.A., Luxembourg	32637	Ikarus Holding S.A., Luxembourg	32607
Electricité Drago, S.à r.l., Crauthem	32610	Immo Concept, S.à r.l., Luxembourg	32604
Electricité Reisch S.A., Luxembourg	32609	Immobilière Marinpat S.A., Luxembourg	32599
Electro Beinig, S.à r.l., Luxembourg	32598	Independent Petroleum Group (Luxembourg) S.A., Luxembourg	32629
Electronics Shop Invests S.A., Luxembourg	32600	Independent Petroleum Group (Luxembourg) S.A., Luxembourg	32629
Electronics Shop Invests S.A., Luxembourg	32600	Initial Textiles Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	32614
Erlo S.A., Stadtbredimus	32608	International Utility Structures (Luxembourg),	
Eur Buildings International (E.B.I.) S.A., Luxem- bourg	32612		

S.à r.l., Luxembourg	32597	Pygmalion, S.à r.l., Luxembourg	32616
Just Move, Luxembourg	32595	Quilvest European Investment Corp S.A., Luxembourg	32639
Leroy Merlin Participations & Cie Valaction S.C.A., Luxembourg	32597	R.S.K. Expertises, S.à r.l., Pommerloch	32620
Liberty Lease Drive (LLD), S.à r.l., Luxembourg	32598	Rail Route Lux, S.à r.l., Luxembourg	32612
Linsys S.A., Ehlerange	32599	RECYMA S.A., Société de Recyclage de Matières Inertes, Luxembourg	32622
Lusalux S.A., Luxembourg	32615	Regaluxe Investment, S.à r.l., Luxembourg	32598
Lusalux S.A., Luxembourg	32615	Relais Goedert, S.à r.l., Mertert	32611
Lusalux S.A., Luxembourg	32615	Resilient Flooring Industries S.A., Wiltz	32596
Lux Multi Service S.A., Luxembourg	32618	Resilient Flooring Industries S.A., Wiltz	32597
Lux Racing S.A., Foetz	32605	San Nicola S.A., Luxembourg	32599
Luxemburgse studenten in Nederland, Asbl	32609	San Nicola S.A., Luxembourg	32599
Lynx Investments Holding S.A., Luxembourg	32615	Servais Carlo, S.à r.l., Kehlen	32601
M Design, S.à r.l., Medingen	32614	Siamstores S.A., Luxembourg	32609
Magalox S.A., Luxembourg	32611	Sopinor, S.à r.l., Bettembourg	32601
Magalox S.A., Luxembourg	32611	Sync Media Com S.A., Luxembourg	32610
Maritime Construction Luxembourg S.A., Luxembourg	32608	Systems, Applications and Informations Lore S.A., Luxembourg	32630
Maritime Construction Luxembourg S.A., Luxembourg	32608	T.B.C. S.A., Luxembourg	32635
MBK S.A., Luxembourg	32631	T.B.C. S.A., Luxembourg	32637
Molitor Consult S.A., Luxembourg	32612	Taaglux S.A., Luxembourg	32639
Moutarderie de Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	32598	Techniques & Habitat, S.à r.l., Luxembourg	32600
MQ Vision (MQV) Holding S.A., Luxembourg	32638	Teti S.A., Luxembourg	32637
Nareco Liberty S.A., Luxembourg	32617	Trevis Fund, Sicav, Findel	32595
Neien Diddelenger Fleischbuttek, S.à r.l., Duddelange	32607	Urbaninvest S.A.H., Luxembourg	32612
New Consulting, S.à r.l., Luxembourg	32612	Ventana Investments S.A., Itzig	32608
Pennel International S.A., Luxembourg	32600	Vorsten A.G., Luxembourg	32630
Proditech S.A., Troisvierges	32618	Votre Jardin, S.à r.l., Dommeldange	32611
ProLogis Germany XV, S.à r.l., Luxembourg	32594	Web T & D Holding S.A., Luxembourg	32630
ProLogis Germany XV, S.à r.l., Luxembourg	32594	Welku S.A., Luxembourg	32601
		WP Roaming, S.à r.l., Contern	32615

ProLogis GERMANY XV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 77.936.

Le bilan des résultats au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2006, réf. LSO-BM02185, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 décembre 2005.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

(003191.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

ProLogis GERMANY XV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 77.936.

L'affectation des résultats au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2006, réf. LSO-BM02184, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 décembre 2005.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

(003192.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

HM FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Gesellschaftssitz: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

H. R. Luxembourg B 89.370.

—
Auszug aus der Beschlußfassung der ordentlichen Generalversammlung vom 15. Dezember 2005.

- Die Herren Frank Ramsperger, Werner Rutsch und André Schmit werden als Verwaltungsratsmitglieder für das neue Geschäftsjahr wiedergewählt.

- Der Abschlussprüfer KPMG AUDIT wird für ein weiteres Jahr wiedergewählt.

Für beglaubigten Auszug

Für HM FUNDS

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2006, réf. LSO-BM01296. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(002162.3/526/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

TREVISE FUND, Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2220 Findel, 672, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 57.315.

—
Le bilan au 25 août 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00123, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Pour TREVISE FUND, Sicav

NORDEA INVESTMENT FUNDS S.A.

P. Laissy / J. Hasse

(002195.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

JUST MOVE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 71, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 47.809.

—
Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00035, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2006.

Signature.

(002199.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

BABCOCK & BROWN PROPERTY PARTNER 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 12.500.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R. C. Luxembourg B 108.118.

—
EXTRAIT

En date du 22 août 2005, l'associé unique de la Société, EUROPEAN REAL ESTATE JOINT VENTURE COMPANY, S.à r.l. a changé sa dénomination sociale en BGP INVESTMENT, S.à r.l.

En date du 13 septembre 2005, l'associé unique de la Société, BGP INVESTMENT, S.à r.l. (anciennement EUROPEAN REAL ESTATE JOINT VENTURE COMPANY, S.à r.l.) a décidé de transférer son siège social de Zone Industrielle Bombicht, L-6947 Niederanven au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2006, réf. LSO-BM01417. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(002863.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

RESILIENT FLOORING INDUSTRIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9577 Wiltz, 26, route de Winseler.
R. C. Luxembourg B 109.439.

L'an deux mille cinq, le quatorze décembre.
Par-devant Maître Anja Holtz, notaire de résidence à Wiltz.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme RESILIENT FLOORING INDUSTRIES S.A., avec siège social à L-9542 Wiltz, 1, rue Neuve constituée suivant acte reçu par le notaire Henri Hellinckx, de résidence à Mersch, en date du 11 juillet 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1188 du 11 novembre 2005,

inscrite au registre du commerce et des sociétés Luxembourg sous le numéro B 109.439.

L'assemblée est ouverte à 14.30 heures et choisit comme président/scrutateur Monsieur Patrick Lommel, directeur, demeurant à B-6700 Waltzing, 13, rue du Brill,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Jessica Kiffer, employée privée, demeurant à Gosseldange.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour

1. Le transfert du siège de la société à L-9577 Wiltz, 26, route de Winseler et la modification subséquente de l'article 4 première phrase des statuts comme suit:

«**Art. 4, première phrase.** Le siège social de la société est établi à Wiltz.»

2. La modification des dispositions transitoires fixées lors de la prédite constitution. Le premier exercice social se terminera le 31 décembre 2005. La première assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu en 2006.

3. Autorisation conférée au conseil d'administration de nommer un administrateur-délégué.

II. Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes, avec lesquelles elle sera enregistrée.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est constituée régulièrement et peut valablement délibérer, telle qu'elle est constituée, sur les points de l'ordre du jour.

Ces faits étant reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège de la société à L-9577 Wiltz, 26, route de Winseler et de modifier en conséquence l'article quatre première phrase des statuts comme suit:

«**Art. 4, première phrase.** Le siège social de la société est établi à Wiltz.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier les dispositions transitoires fixées lors de la constitution:

- Le premier exercice social se terminera le 31 décembre 2005.
- La première assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu en 2006.

Troisième résolution

L'assemblée autorise le conseil d'administration de nommer un administrateur-délégué.

Réunion du conseil d'administration

Et à l'instant se sont réunis les membres du conseil d'administration de la société anonyme RESILIENT FLOORING INDUSTRIES S.A.:

1) Monsieur Patrick Lommel, directeur, né à Arlon (B), le 19 avril 1955, demeurant à B-6700 Waltzing, 13, rue du Brill.

2) Monsieur Edouard Weisgerber, directeur, né à Wiltz, le 16 mai 1945, demeurant à L-9550 Wiltz, 65, rue Jos. Simon, ici représenté par Monsieur Patrick Lommel, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Lentzweiler, le 13 décembre 2005.

3) Monsieur Roland Goossens, directeur, né à Etterbeek (B), le 7 décembre 1947, demeurant à L-9674 Nocher-Route, 52, Nacherstrooss, ici représenté par Monsieur Patrick Lommel, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Lentzweiler, le 13 décembre 2005.

4) Monsieur Jean-Yves Simon, directeur, né à Arlon (B), le 1^{er} mai 1964, demeurant à B-6810 Chiny, 1, rue de la Fontenelle, ici représenté par Monsieur Patrick Lommel, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Lentzweiler, le 13 décembre 2005,

lesquelles procurations après avoir été signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec celui-ci.

Lesquels membres présents après avoir déclaré se considérer comme dûment convoqués ont pris à l'unanimité la résolution suivante:

De l'accord de l'assemblée générale des actionnaires ils ont désigné administrateur-délégué Monsieur Patrick Lommel, prénommé, chargé de l'administration journalière avec pouvoir de représenter et d'engager la société par sa signature isolée.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la présente assemblée a été clôturée à 14.30 heures.

Frais

Le montant des dépens, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte s'élèvent approximativement à 950,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Wiltz, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeures, ils ont signé avec le notaire.

Signé: P. Lommel, J. Kiffer, A. Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 14 décembre 2005, vol. 319, fol. 87, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Biver.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 15 décembre 2005.

A. Holtz.

(903974.3/2724/80) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 décembre 2005.

RESILIENT FLOORING INDUSTRIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9542 Wiltz, 1, rue Neuve.

R. C. Luxembourg B 109.439.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 15 décembre 2005.

Pour la société

A. Holtz

Notaire

(903975.3/2724/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 décembre 2005.

INTERNATIONAL UTILITY STRUCTURES (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 48.023.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00398, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2006.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(002200.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

LEROY MERLIN PARTICIPATIONS & CIE VALACTION, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 64.283.

Assemblée générale ordinaire du 6 avril 2005

La société KPMG AUDIT, S.à r.l., avec siège à L-2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer, et inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 103.590, a été désignée comme réviseur externe jusqu'à l'issue de l'assemblée générale de 2006 statuant sur les comptes de l'exercice 2005.

Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour avis sincère et conforme

Pour LEROY MERLIN PARTICIPATIONS & CIE VALACTION S.E.C.P.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2006, réf. LSO-BM01652. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(003002.3/1261/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

FASSADEN HAHN & CO, Société Anonyme.

Siège social: L-5531 Remich, 16A, route de l'Europe.
R. C. Luxembourg B 92.954.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00033, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2006.

Signature.

(002201.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

LIBERTY LEASE DRIVE (LLD), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 198, rue de Beggen.
R. C. Luxembourg B 44.276.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00400, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2006.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(002203.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

ELECTRO BEINIG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2628 Luxembourg, 99, rue des Trévires.
R. C. Luxembourg B 103.579.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 30 décembre 2005, réf. LSO-BL09132, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2006.

Pour *ELECTRO BEINIG, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(002204.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

MOUTARDERIE DE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2529 Luxembourg, 30, rue des Scillas.
R. C. Luxembourg B 73.567.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 30 décembre 2005, réf. LSO-BL09133, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2006.

Pour *MOUTARDERIE DE LUXEMBOURG, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(002205.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

REGALUXE INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 26, rue Louvigny.
R. C. Luxembourg B 43.438.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistrés à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00551, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

REGALUXE INVESTMENT, S.à r.l.

Signature

Gérant-délégué

(002245.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

32599

LINSYS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4385 Ehlerange, Z.A.R.E. Est.
R. C. Luxembourg B 93.340.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 30 décembre 2005, réf. LSO-BL09135, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2006.

Pour LINSYS S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(002211.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

ALFRED RECKINGER ET FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4141 Esch-sur-Alzette, 98, rue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 11.032.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 30 décembre 2005, réf. LSO-BL09137, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2006.

Pour ALFRED RECKINGER ET FILS, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(002214.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

IMMOBILIERE MARINPAT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.
R. C. Luxembourg B 23.855.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 30 décembre 2005, réf. LSO-BL09140, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2006.

Pour IMMOBILIERE MARINPAT S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(002217.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

SAN NICOLA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 38.807.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2005, réf. LSO-BL08952, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Signature.

(002926.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

SAN NICOLA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 38.807.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2005, réf. LSO-BL08949, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Signature.

(002927.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

PENNEL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.
R. C. Luxembourg B 100.071.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 30 décembre 2005, réf. LSO-BL09142, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2006.

Pour PENNEL INTERNATIONAL S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(002220.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

HABITAT CONCEPT EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 101.585.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 30 décembre 2005, réf. LSO-BL09145, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2006.

Pour HABITAT CONCEPT EUROPE S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(002222.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

TECHNIQUES & HABITAT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 98.939.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 30 décembre 2005, réf. LSO-BL09151, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2006.

Pour TECHNIQUES & HABITAT, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(002225.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

ELECTRONICS SHOP INVESTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 85.936.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2005, réf. LSO-BL07617, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Signature.

(002924.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

ELECTRONICS SHOP INVESTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 85.936.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2005, réf. LSO-BL07619, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Signature.

(002925.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

32601

SERVAIS CARLO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8287 Kehlen, Zone Industrielle.
R. C. Luxembourg B 73.869.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 30 décembre 2005, réf. LSO-BL09152, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2006.

Pour SERVAIS CARLO, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(002229.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

SOPINOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3249 Bettembourg, 48, rue Président J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 86.593.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 30 décembre 2005, réf. LSO-BL09154, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2006.

Pour SOPINOR, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(002230.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

EDGEWATER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 22.334.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00132, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2006.

Pour EDGEWATER S.A.

ECOGEST S.A.

Signature

(002484.3/3083/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

WELKU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 70.697.

Le bilan au 31 décembre 2004 et les annexes, enregistrés à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00387, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Signature.

(002737.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

ATTUALE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 32.385.

Le bilan au 31 décembre 2004 et les documents y annexés, enregistrés à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00389, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Signature.

(002739.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

B.C. RACING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, rue de l'Industrie, Coin des Artisans.
R. C. Luxembourg B 113.085.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le douze décembre.

Par-devant Maître Francis Kessler notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1.- Monsieur Boris Michaël Chambon, pilote professionnel, demeurant à F-84320 Entraigues, 316, Chemin de Varsovie;

2.- Madame Laure Geneviève Archinard, coiffeuse, demeurant à F-84320 Entraigues, 316, Chemin de Varsovie, ici représentée par Monsieur Boris Michaël Chambon, prénommé, agissant en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée annexée au présent acte.

Lesquels comparants, présents ou représentés, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte des statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux.

Art. 1^{er}. Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme sous la dénomination de:
B.C. RACING S.A.

Art. 2. La société est constituée pour une durée illimitée. Elle peut être dissoute anticipativement par décision de l'assemblée générale statuant comme en matière de modification des statuts.

Art. 3. Le siège social est établi à Foetz.

Art. 4. La société a pour objet la prestation de services dans le sponsoring, le management, la communication ainsi que le marketing en sports mécaniques.

Elle peut accomplir toutes opérations généralement quelconques commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet.

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent dix euros (EUR 310,-), chacune disposant d'une voix aux assemblées générales.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Les administrateurs sont rééligibles.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration est autorisé à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes conformément aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

La société se trouve engagée par les signatures conjointes de deux administrateurs dont celle de l'administrateur-délégué.

Art. 8. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires; ils sont nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Ils sont rééligibles.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit au Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le premier lundi du mois de juin à 9.00 heures. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire.

Art. 13. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 14. Pour tous points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

Dispositions transitoires

- Par dérogation, le premier exercice commencera aujourd'hui même pour finir le 31 décembre 2006.

- Par dérogation, la première assemblée ordinaire des actionnaires se tiendra le premier lundi du mois de juin en 2007.

Souscription

Le capital social a été souscrit comme suit:

1.- Monsieur Boris Michaël Chambon, prénommé, quatre-vingts actions	80
2.- Madame Laure Geneviève Archinard, prénommée, vingt actions.	20
Total: cent actions	100

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées par des versements en numéraires de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) se trouve dès à présent à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le constate expressément.

Constatation

Le notaire instrumentant déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élèvent approximativement à mille quatre cents euros (EUR 1.400,-).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants ès qualités qu'ils agissent, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité ils ont pris les résolutions suivantes.

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois.

Sont nommés administrateurs:

- Monsieur Boris Michaël Chambon, pilote professionnel, né à Avignon (France), le 18 juin 1975, demeurant à F-84320 Entraigues, 316, Chemin de Varsovie;
- Madame Laure Geneviève Archinard, coiffeuse, née à Clamart (France), le 12 mai 1974, demeurant à F-84320 Entraigues, 316, Chemin de Varsovie;
- Monsieur Stéphane Régis Chambon, pilote professionnel, né à Carpentras (France), le 10 août 1965, demeurant à F-84320 Entraigues, 250, Chemin de Varsovie.

Deuxième résolution

Le nombre de commissaires est fixé à un.

Est nommé commissaire aux comptes:

La société FIDUCIAIRE EURO CONSEIL ENTREPRISE S.A., établie et ayant son siège social à L-3895 Foetz, rue de l'Industrie Coin des Artisans, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 90.331.

Troisième résolution

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale de 2011.

Quatrième résolution

L'adresse de la société est fixée à L-3895 Foetz, rue de l'Industrie, Coin des Artisans.

L'assemblée autorise le conseil d'administration à fixer en tout temps une nouvelle adresse dans la localité du siège social statutaire.

Cinquième résolution

Le Conseil d'Administration est autorisé à nommer administrateur-délégué un ou plusieurs de ses membres.

Réunion du conseil d'administration

Monsieur Boris Michaël Chambon, prénommé, Monsieur Stéphane Régis Chambon, prénommé, ici présents et Madame Laure Geneviève Archinard, prénommée, ici représentée par Monsieur Boris Michaël Chambon, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, annexée au présent acte, se considérant comme réunis en Conseil, ont pris à l'unanimité la décision suivante:

Monsieur Boris Michaël Chambon, prénommé, est nommé administrateur-délégué.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: B. Chambon, S. Chambon, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 15 décembre 2005, vol. 912, fol. 91, case 3. – Reçu 310 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, pour servir à des fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 22 décembre 2005.

F. Kessler.

(003347.3/219/117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2006.

IMMO CONCEPT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 41, avenue du 10 Septembre.

R. C. Luxembourg B 113.082.

—
STATUTS

L'an deux mille cinq, le vingt-deux décembre.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

A comparu:

FINANCIERE DES DAHLIAS HOLDING S.A.H., société anonyme holding, avec siège social à L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias,

représentée par un de ses administrateurs, à savoir Maître Marie-Béatrice Wingerter De Santeul, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à L-2551 Luxembourg, 41, avenue du 10 septembre,

Ladite comparante, représentée comme indiqué ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte des statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer par les présentes.

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives et par les présents statuts.**Art. 2.** La société a pour objet la prise d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle participe ou auxquelles elle s'intéresse directement ou indirectement tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

Art. 3. La société prend la dénomination de IMMO CONCEPT, S.à r.l. société à responsabilité limitée.**Art. 4.** Le siège social est établi à Luxembourg.**Art. 5.** La durée de la société est indéterminée.

Elle commence à compter du jour de sa constitution.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-), représenté par cent vingt-quatre (124) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Les cent vingt-quatre (124) parts sociales sont souscrites par l'associée unique, FINANCIERE DES DAHLIAS HOLDING S.A.H., société anonyme holding, avec siège social à L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.

Toutes les parts ont été entièrement libérées par un versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ce que l'associée reconnaît.

Art. 7. Les cessions de parts sociales sont constatées par un acte authentique ou sous seing privé. Elles se font en conformité avec les dispositions légales afférentes.**Art. 8.** La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.**Art. 9.** Les créanciers personnels, ayants droits ou héritiers d'un associé ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.**Art. 10.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et à tout moment révocables par l'assemblée des associés.

L'acte de nomination fixera l'étendue des pouvoirs et la durée des fonctions du ou des gérants.

A moins que l'assemblée n'en dispose autrement, le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi modifiée sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application, c'est-à-dire chaque décision de l'associé unique ainsi que chaque contrat entre celui-ci et la société doivent être établis par écrit et les clauses concernant les assemblées générales des associés ne sont pas applicables.

Art. 12. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui/eux au nom de la société.**Art. 13.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 14. Chaque année, au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 15. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 16. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales, amortissements et moins-values jugés nécessaires ou utiles par les associés, constitue le bénéfice net de la société.

Après dotation à la réserve légale, le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

Art. 17. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents statuts, les associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le trente et un décembre deux mille six.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué à la somme de mille euros (EUR 1.000,-).

Décision de l'associée unique

La comparante, représentant la totalité du capital social, a ensuite pris les décisions suivantes:

1.- Le nombre des gérants est fixé à un.

2.- Est nommé gérant pour une durée indéterminée:

Monsieur Pierre Dall'Asparago, commerçant, né à 54490 Piennes (France), le 14 septembre 1945, demeurant à L-8410 Steinfort, 26, route d'Arlon.

La société est engagée, en toutes circonstances, par la signature individuelle du gérant.

3.- L'adresse de la société est fixée à L-2551 Luxembourg, 41, avenue du 10 septembre.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la représentante de la comparante, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M.-B. Wingerter de Santeul, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2005, vol. 151S, fol. 61, case 4. – Reçu 124 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2006.

E. Schlessler.

(003328.3/227/93) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2006.

LUX RACING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, rue de l'Industrie, coin des Artisans.

R. C. Luxembourg B 113.080.

—
STATUTS

L'an deux mille cinq, le douze décembre.

Par-devant Maître Francis Kessler notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1.- Monsieur Stéphane Régis Chambon, pilote professionnel, demeurant à F-84320 Entraigues, 250, Chemin de Varsovie;

2.- Monsieur Stéphane David Pedeneau, commercial, demeurant à F-84210 Althen-des-Paluds, 344, route Saint Jules, ici représenté par Monsieur Stéphane Régis Chambon, prénommé, agissant en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée annexée au présent acte.

Lesquels comparants, présents ou représentés, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte des statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux.

Art. 1^{er}. Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme sous la dénomination de:

LUX RACING S.A.

Art. 2. La société est constituée pour une durée illimitée. Elle peut être dissoute anticipativement par décision de l'assemblée générale statuant comme en matière de modification des statuts.

Art. 3. Le siège social est établi à Foetz.

Art. 4. La société a pour objet la prestation de services dans le sponsoring, le management, la communication ainsi que le marketing en sports mécaniques.

Elle peut accomplir toutes opérations généralement quelconques commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet.

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent dix euros (EUR 310,-), chacune disposant d'une voix aux assemblées générales.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Les administrateurs sont rééligibles.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration est autorisé à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes conformément aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

La société se trouve engagée par les signatures conjointes de deux administrateurs dont celle de l'administrateur-délégué.

Art. 8. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires; ils sont nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Ils sont rééligibles.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit au Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le premier mardi du mois de juin à 9.00 heures. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire.

Art. 13. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 14. Pour tous points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

Dispositions transitoires

- Par dérogation, le premier exercice commencera aujourd'hui même pour finir le 31 décembre 2006.
- Par dérogation, la première assemblée ordinaire des actionnaires se tiendra le premier mardi du mois de juin en 2007.

Souscription

Le capital social a été souscrit comme suit:

1.- Monsieur Stéphane Régis Chambon, prénommé, quatre-vingts actions	80
2.- Monsieur Stéphane David Pedeneau, prénommé, vingt actions	20
Total: cent actions	100

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées par des versements en numéraires de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) se trouve dès à présent à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le constate expressément.

Constatation

Le notaire instrumentant déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élèvent approximativement à mille quatre cents euros (EUR 1.400,-).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants ès qualités qu'ils agissent, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité ils ont pris les résolutions suivantes.

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois.

Sont nommés administrateurs:

- a) Monsieur Stéphane Régis Chambon, pilote professionnel, né à Carpentras (France), le 10 août 1965, demeurant à F-84320 Entraigues, 250, Chemin de Varsovie;
- b) Monsieur Stéphane David Pedeneau, commercial, né à La Rochelle (France), le 14 avril 1973, demeurant à F-84210 Althen-des-Paluds, 344, route Saint Jules;
- c) Monsieur Boris Michaël Chambon, pilote professionnel, né à Avignon (France), le 18 juin 1975, demeurant à F-84320 Entraigues, 316, Chemin de Varsovie.

Deuxième résolution

Le nombre de commissaires est fixé à un.

Est nommé commissaire aux comptes:

La société FIDUCIAIRE EURO CONSEIL ENTREPRISE S.A., établie et ayant son siège social à L-3895 Foetz, rue de l'Industrie Coin des Artisans, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 90.331.

Troisième résolution

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale de 2011.

Quatrième résolution

L'adresse de la société est fixée à L-3895 Foetz, rue de l'Industrie, Coin des Artisans.

L'assemblée autorise le conseil d'administration à fixer en tout temps une nouvelle adresse dans la localité du siège social statutaire.

Cinquième résolution

Le Conseil d'Administration est autorisé à nommer administrateur-délégué un ou plusieurs de ses membres.

Réunion du conseil d'administration

Monsieur Stéphane Régis Chambon, prénommé, et Monsieur Boris Michaël Chambon, prénommé, ici présents et Monsieur Stéphane David Pedeneau, prénommé, ici représenté par Monsieur Stéphane Régis Chambon, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, annexée au présent acte, se considérant comme réunis en Conseil, ont pris à l'unanimité la décision suivante:

Monsieur Stéphane Régis Chambon, prénommé, est nommé administrateur-délégué.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: S. Chambon, B. Chambon, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 15 décembre 2005, vol. 912, fol. 91, case 5. – Reçu 310 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée à la société, sur demande, pour servir à des fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 22 décembre 2005.

F. Kessler.

(003324.3/219/118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2006.

NEIEN DIDDELENGER FLEESCHBUTTEK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3440 Dudelange, 12, avenue Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 59.164.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 30 décembre 2005, réf. LSO-BL09156, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2006.

Pour NEIEN DIDDELENGER FLEESCHBUTTEK, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(002235.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

IKARUS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 11.511.

Le bilan au 31 décembre 2004 et documents y relatifs, enregistrés à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00392, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Signature.

(002741.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

MARITIME CONSTRUCTION LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 68.653.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00247, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2006.

Pour MARITIME CONSTRUCTION LUXEMBOURG S.A.
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(002253.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

MARITIME CONSTRUCTION LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 68.653.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00250, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2006.

Pour MARITIME CONSTRUCTION LUXEMBOURG S.A.
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(002256.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

ERLO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5450 Stadtbredimus, 1B, Waistrooss.
R. C. Luxembourg B 84.725.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00240, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2006.

Pour ERLO S.A.
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(002239.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

VENTANA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5943 Itzig, 4, rue Jean-Pierre Lanter.
R. C. Luxembourg B 76.932.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00260, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Signature.

(002859.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

CIM GLOBAL INVESTMENT N.V., Société à responsabilité limitée.

Siège social: NL-1015 CS Amsterdam, 62-64, Keizergracht.
Siège administratif: L-2520 Luxembourg, 21-25, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 96.800.

Le bilan au 31 décembre 2003 et les documents y relatifs, enregistrés à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00391, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Signature.

(002740.3/317/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

LUXEMBURGSE STUDENTEN IN NEDERLAND, A.s.b.l., Vereinigung ohne Gewinnzweck.

H. R. Luxemburg F 1.356.

Statuten des Vereins ohne Gewinnerzielungsabsicht:

Zwischen den Unterzeichnenden:

Michelle van Dijk

Cathy Schmartz

Nick Goerens

Wurde gemäss dem Gesetz des 21. April 1928 für Vereine ohne Gewinnerzielungsabsicht ein Verein ohne Gewinnerzielungsabsicht mit folgenden Statuten gegründet:

3. Vorstand und Ausschüsse

11. Der Vorstand besteht aus folgenden Posten: Präsident, Schriftführer, Kassenwart, sowie maximal 4 weiteren Beisitzenden. Die Posten des Präsidenten, des Schriftführers und des Kassenwartes müssen auf jeden Fall besetzt sein.

24bis. Der Präsident ist dazu befähigt sein Unterschriftenrecht vorübergehend an jedes andere Mitglied des Vorstandes zu erteilen.

25bis. Der Schriftführer unterschreibt den offiziellen Schriftverkehr und die Berichte aller offiziellen Versammlungen.

31bis. Im Prinzip verfügt kein Mitglied des Vorstandes über ein Unterschriftenrecht, es sei denn es wurde vorübergehend vom Präsidenten an dieses Mitglied erteilt.

Rospport, den 6. Januar 2006.

C. Schmartz / M. van Dijk / N. Goerens.

Enregistré à Diekirch, le 6 janvier 2006, réf. DSO-BM00074. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(002667.2//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

ELECTRICITE REISCH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 23, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 29.778.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00241, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2006.

Pour ELECTRICITE REISCH S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(002242.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

SIAMSTORES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1922 Luxembourg, 2-4, rue Auguste Laval.

R. C. Luxembourg B 65.244.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00242, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2006.

Pour SIAMSTORES S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(002246.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

HORLUX 3 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 72.709.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2006, réf. LSO-BM01031, à été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Signature.

(002748.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

CENTRAL REST STOP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4713 Pétange, 42, rue Belair.

R. C. Luxembourg B 23.155.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00243, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2006.

Pour *CENTRAL REST STOP, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(002248.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

SYNC MEDIA COM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 83, rue de Hollerich.

R. C. Luxembourg B 65.258.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00252, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2006.

Pour *SYNC MEDIA COM S.A.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(002264.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

ELECTRICITE DRAGO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3327 Crauthem, 33, rue de Hellange.

R. C. Luxembourg B 28.131.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00230, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2006.

Pour *ELECTRICITE DRAGO, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(002266.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

HORLUX 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 72.708.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2006, réf. LSO-BM01029, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Signature.

(002749.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

HORLUX 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 72.707.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2006, réf. LSO-BM01025, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Signature.

(002751.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

32611

MAGALOX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 61.452.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00402, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2006.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(002385.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

MAGALOX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 61.452.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00403, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2006.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(002389.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

RELAIS GOEDERT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6674 Merttert, 4, place de la Gare.
R. C. Luxembourg B 91.627.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00235, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2006.

Pour RELAIS GOEDERT, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(002269.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

VOTRE JARDIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2414 Dommeldange, 31, rue Raspert.
R. C. Luxembourg B 84.896.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00236, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2006.

Pour VOTRE JARDIN, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(002271.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

THE HILL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 84.829.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2005, réf. LSO-BL08995, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2006.

Signature.

(002758.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

EUR BUILDINGS INTERNATIONAL (E.B.I.) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 75.862.

Le bilan établi au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 27 décembre 2005, réf. LSO-BL07717, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour EUR BUILDINGS INTERNATIONAL (E.B.I.) S.A.

FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A.

Signature

(002380.3/1039/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

NEW CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 82.904.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00134, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2006.

Pour NEW CONSULTING, S.à r.l.

ECOGEST S.A.

Signature

(002486.3/3083/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

URBANINVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 32.932.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 4 janvier 2006, réf. LSO-BM01176, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Pour URBANINVEST S.A., Société Anonyme Holding

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(002773.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

RAIL ROUTE LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 88.660.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2006, réf. LSO-BM01712, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2006.

Signature.

(002776.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

MOLITOR CONSULT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.
R. C. Luxembourg B 94.569.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2005, réf. LSO-BL09148, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2006.

A. Lorang.

(002787.3/1268/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

DEMETER LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 83.440.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 30 décembre 2005, réf. LSO-BL09182, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2006.

Pour DEMETER LUXEMBOURG S.A.

ECOGEST S.A.

Signature

(002488.3/3083/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

COFINORD, COMPAGNIE FINANCIERE DU NORD, Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 7.377.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2006, réf. LSO-BM01185, à été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Pour COFINORD, COMPAGNIE FINANCIERE DU NORD, Société Anonyme

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(002777.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

ARELA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 89.183.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 4 janvier 2006, réf. LSO-BM01214, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Pour ARELA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Gérant

Signatures

(002783.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

COF, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-1364 Luxembourg, 2A, rue des Capucins.
H. R. Luxemburg B 101.788.

Auszug aus der Gesellschafterversammlung vom 6. Dezember 2005

Gesellschafterbeschlüsse:

1. Herr Jean-Marie Raulet tritt mit sofortiger Wirkung als Geschäftsführer zurück.
 2. Frau Stefanie Frey, wohnhaft in 4, rue de Crécy, L-1364 Luxembourg, wird zur neuen Geschäftsführerin ernannt.
 3. Der Sitz der Gesellschaft wird mit sofortiger Wirkung nach 2A, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg verlegt.
- Zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00494. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(003057.3/592/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

FORTFINLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 86.976.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 4 janvier 2006, réf. LSO-BM01220, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Pour FORTFINLUX S.A., Société Anonyme

C. Speecke

Administrateur

(002784.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

M DESIGN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5328 Medingen, 4A, rue de Dalheim.
R. C. Luxembourg B 62.674.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2005, réf. LSO-BL09058, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2006.

SOFINTER S.A.

Signature

(002785.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

FORTINVESTLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 79.370.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 4 janvier 2006, réf. LSO-BM01230, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Pour FORTINVESTLUX S.A., Société Anonyme

C. Speecke

Administrateur

(002794.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

INITIAL TEXTILES LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 100.740.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2006, réf. LSO-BM01568, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(002796.3/507/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

GREYTHAN INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5540 Remich, 38, rue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 85.440.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2005, réf. LSO-BL05890, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(002841.3/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

32615

LUSALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 54.832.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2006, réf. LSO-BM01717, à été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2006.

Signature.

(002786.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

LUSALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 54.832.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2006, réf. LSO-BM01716, à été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2006.

Signature.

(002781.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

LUSALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 54.832.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2006, réf. LSO-BM01715, à été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2006.

Signature.

(002778.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

LYNX INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 66.660.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2006, réf. LSO-BM01696, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signatures

(002798.3/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

WP ROAMING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 3.219.600.

Siège social: L-5326 Contern, 2, rue Edmond Reuter.
R. C. Luxembourg B 110.016.

—
Il résulte d'une assemblée générale du 5 octobre 2005 que l'associé unique de la Société, WP ROAMING II S.A., a transféré son siège social au 2, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2006.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2006, réf. LSO-BM01994. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(002819.3/260/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

PYGMALION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1831 Luxembourg, 19, rue de la Tour Jacob.

R. C. Luxembourg B 31.372.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2005, réf. LSO-BL05907, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(002844.3/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

ECOSSE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1831 Luxembourg, 19, rue de la Tour Jacob.

R. C. Luxembourg B 93.688.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2005, réf. LSO-BL05910, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(002854.3/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

BRAIN & STONES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 100, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 98.368.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00327, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Signature.

(002858.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

BELAIR LOTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1474 Luxembourg, 5, sentier de l'Espérance.

R. C. Luxembourg B 35.014.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2006, réf. LSO-BM01698, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signatures

(002799.3/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

BELAIR LOTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1474 Luxembourg, 5, sentier de l'Espérance.

R. C. Luxembourg B 35.014.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2006, réf. LSO-BM01700, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signatures

(002801.3/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

32617

BELAIR LOTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1474 Luxembourg, 5, sentier de l'Espérance.
R. C. Luxembourg B 35.014.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2006, réf. LSO-BM01702, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signatures

(002802.3/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

BELAIR LOTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1474 Luxembourg, 5, sentier de l'Espérance.
R. C. Luxembourg B 35.014.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2006, réf. LSO-BM01703, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signatures

(002803.3/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

NARECO LIBERTY S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2240 Luxembourg, 31, rue Notre Dame.
R. C. Luxembourg B 79.145.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00322, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Signature.

(002860.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

BGP INVESTMENT II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Share capital: EUR 12.500.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.
R. C. Luxembourg B 109.581.

EXTRAIT

Suite à une modification statutaire du 1^{er} juillet 2005, le gérant unique de la Société, EUROPEAN REAL ESTATE JOINT VENTURE COMPANY, S.à r.l. est valablement engagé vis-à-vis des tiers par la signature individuelle d'un gérant délégué.

En date du 22 août 2005, l'associé unique et le gérant unique de la Société, EUROPEAN REAL ESTATE JOINT VENTURE COMPANY, S.à r.l. a changé sa dénomination sociale en BGP INVESTMENT, S.à r.l.

En date du 13 septembre 2005, l'associé unique et le gérant unique de la Société, BGP INVESTMENT, S.à r.l. (anciennement EUROPEAN REAL ESTATE JOINT VENTURE COMPANY, S.à r.l.) a décidé de transférer son siège social de Zone Industrielle Bombicht, L-6947 Niederanven au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2006, réf. LSO-BM01418. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(002865.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

PRODITECH S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-9905 Troisvierges, 17, rue de Milbich.
R. C. Luxembourg B 101.936.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2005, réf. LSO-BL05892, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(002870.3/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

LUX MULTI SERVICE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2551 Luxembourg, 63, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 76.679.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2006, réf. LSO-BM02254, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(002880.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

IAP INTERNATIONAL, S.à r.l., INDUSTRIAL AUTOMATION PROCESS INTERNATIONAL,
Société à responsabilité limitée.

Enseigne commerciale: UP TRACE.

Siège social: L-8552 Oberpallen, 8, rue de la Platinerie.
R. C. Luxembourg B 113.083.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le seize décembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1.- Monsieur Thierry van Ravestyn, employé privé, né à Namur, (Belgique), le 24 septembre 1964, demeurant à B-6840 Neufchâteau, 46, avenue de la Gare, (Belgique).

2.- Madame Nathalie Legrand, sans état, née à Ostende, (Belgique), le 30 juillet 1968, demeurant à B-6840 Neufchâteau, 46, avenue de la Gare, (Belgique).

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils constituent entre eux:

Titre 1^{er}. - Objet, Raison sociale, Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société prend la dénomination de INDUSTRIAL AUTOMATION PROCESS INTERNATIONAL, S.à r.l., en abrégé IAP INTERNATIONAL, S.à r.l., pouvant faire le commerce sous l'enseigne «UP TRACE».

Art. 3. La société a pour objet, tant en tout endroit de la Communauté Européenne que partout ailleurs dans le monde entier, l'exploitation d'un commerce de produits électroniques, électromécaniques, électrotechniques et de télécommunication ainsi que des accessoires s'y rapportant, en incluant toutes prestations de service et de conseil en informatique s'y rattachant de près ou de loin pourvu qu'elles soient connexes et accessoires et non dans l'attribution exclusive d'une profession spécialement réglementée par une loi.

Elle peut en outre exercer tout autre commerce quelconque pourvu que celui-ci ne soit pas spécialement réglementé.

Elle peut, tant en tout endroit de la Communauté Européenne que partout ailleurs dans le monde entier, faire toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières ou financières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter ou développer la réalisation.

La société peut s'intéresser par toutes voies, dans toutes entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue, similaire ou connexe, et, en vue de favoriser le développement de sa participation ainsi créée, elle peut en apporter tout soutien financier ou même sa caution.

La société pourra en outre emprunter et se porter garant pour quiconque.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis de six mois à donner par lettre recommandée à ses co-associés.

Art. 5. Le siège social est établi à Oberpallen, (Commune de Beckerich).

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

Titre II. - Capital social, Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à cinquante-cinq mille euros (55.000,- EUR), représenté par cinq cents (500) parts sociales de cent dix euros (110,- EUR) chacune.

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

1.- Monsieur Thierry van Ravestyn, employé privé, demeurant à B-6840 Neufchâteau, 46, avenue de la Gare, (Belgique), deux cent soixante-quinze parts sociales	275
2.- Madame Nathalie Legrand, sans état, demeurant à B-6840 Neufchâteau, 46, avenue de la Gare, (Belgique), deux cent vingt-cinq parts sociales	225
Total: cinq cents parts sociales	500

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

Titre III. - Administration et gérance

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 10. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 11. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 12. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 14. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 15. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 16. Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

Art. 17. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Titre IV. - Dissolution, Liquidation

Art. 18. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Titre V. - Dispositions générales

Art. 19. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2006.

Libération des parts sociales

Toutes les parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de cinquante-cinq mille euros (55.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution, est évalué à environ mille six cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt, les associés, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- 1.- Le siège social est établi à L-8552 Oberpallen, 8, rue de la Platinerie.
- 2.- L'assemblée désigne comme gérants de la société:
 - Monsieur Thierry van Ravestyn, employé privé, né à Namur, (Belgique), le 24 septembre 1964, demeurant à B-6840 Neufchâteau, 46, avenue de la Gare, (Belgique), gérant technique et opérationnel, et
 - Madame Nathalie Legrand, sans état, née à Ostende, (Belgique), le 30 juillet 1968, demeurant à B-6840 Neufchâteau, 46, avenue de la Gare, (Belgique), gérante administrative.
- 3.- La société se trouve valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant technique ou par la signature conjointe du gérant technique et de la gérante administrative.

Déclaration

Le notaire instrumentant a rendu attentif les comparants au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

Dont acte, fait et passé à Windhof, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: T. van Ravestyn, N. Legrand, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 27 décembre 2005, vol. 535, fol. 13, case 4. – Reçu 550 euros.

Le Receveur ff. (signé): Bentner.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 9 janvier 2006.

J. Seckler.

(003344.3/231/129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2006.

R.S.K. EXPERTISES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9638 Pommerloch, An der Gaass, 7.

R. C. Luxembourg B 113.084.

—
STATUTS

L'an deux mille cinq, le seize décembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

Monsieur Dominique Keller, expert automobile, né à Aye, (Belgique) le 30 avril 1963, demeurant à B-5580 Rochefort, rue de France, 8, (Belgique).

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il constitue par la présente.

Titre 1^{er}. - Objet, Raison sociale, Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société prend la dénomination de R.S.K. EXPERTISES, S.à r.l.

Art. 3. La société a pour objet l'exercice de l'activité d'expert en automobiles, expertises de tous véhicules automoteurs, motocyclettes, cyclomoteurs, transports routiers, matériels roulants et/ou de génie civil; expertises véhicules de collections, accidentologie, enquêtes en tous genres, détective privé.

La société pourra en outre emprunter et se porter garant pour quiconque.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières, nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

Art. 4. La durée de la société est illimitée.

Art. 5. Le siège social est établi à Pommerloch.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

Titre II. - Capital social, Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales de cent euros (100,- EUR) chacune.

Les parts sociales ont été souscrites par l'associé unique, Monsieur Dominique Keller, expert automobile, demeurant à B-5580 Rochefort, rue de France, 8, (Belgique).

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 8. Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis de six mois à donner par lettre recommandée à ses co-associés.

Art. 9. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

Titre III. - Administration et gérance

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 12. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 13. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Art. 14. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 15. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 16. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 17. Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Titre IV. - Dissolution, Liquidation

Art. 19. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Titre V. - Dispositions générales

Art. 20. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2006.

Libération des parts sociales

Toutes les parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution, est évalué à environ huit cents euros.

Résolutions prises par l'associé unique

Et aussitôt l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

- 1.- Le siège social est établi à L-9638 Pommerloch, An der Gaass 7, Résidence Altichiero, Bloc 9.
- 2.- Est nommé gérant de la société pour une durée indéterminée:
Monsieur Dominique Keller, expert automobile, né à Aye, (Belgique) le 30 avril 1963, demeurant à B-5580 Rochefort, rue de France, 8, (Belgique).
- 3.- La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant.

Déclaration

Le notaire instrumentant a rendu attentif le comparant au fait qu'avant toute activité commerciale de la société pré-sentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par le comparant.

Dont acte, fait et passé à Windhof, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: D. Keller, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 27 décembre 2005, vol. 535, fol. 12, case 11. – Reçu 125 euros.

Le Receveur ff. (signé): Bentner.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 9 janvier 2006.

J. Seckler.

(003346.3/231/110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2006.

euroline, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6914 Roodt-Syre, 9A, rue du Moulin.

R. C. Luxembourg B 23.590.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2006, réf. LSO-BM02244, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(002884.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

**RECYMA S.A., SOCIETE DE RECYCLAGE DE MATIERES INERTES,
Société Anonyme.**

Siège social: L-1615 Luxembourg, 7, rue Alcide de Gasperi.

R. C. Luxembourg B 38.502.

Assemblée générale ordinaire du 14 septembre 2005

Le Conseil d'Administration a délégué les pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société à Monsieur Pol Faber, licencié en sciences politiques, demeurant 6, rue de Schoenfels, L-8151 Bridel et a décidé de le nommer fondé de pouvoirs, avec le pouvoir d'engager la société par sa signature ensemble avec la signature conjointe d'un administrateur.

Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour avis sincère et conforme

Pour RECYMA S.A., SOCIETE DE RECYCLAGE DE MATIERES INERTES

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2006, réf. LSO-BM01622. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(003000.3/1261/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

GREMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 310, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 13.462.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2005, réf. LSO-BL05917, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(002906.3/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

GREMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 310, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 13.462.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2005, réf. LSO-BL05918, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(002908.3/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

GREMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 310, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 13.462.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2005, réf. LSO-BL05934, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(002909.3/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

GREMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 310, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 13.462.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2005, réf. LSO-BL05937, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(002910.3/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

GREMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 310, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 13.462.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2005, réf. LSO-BL05943, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(002912.3/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

GUITAY DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 113.335.

—
STATUTES

In the year two thousand five, on the sixteenth of December.
Before us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch.

There appeared the following:

1. Mrs Nathalie Guitay, director, born in Saint-Etienne (France), on October 9, 1963, residing in L'Err de Crans, rue du Prado 5, CH-3963 Crans-Montana,

2. Mr Louis Paul Guitay, director, born in Saint-Etienne (France), on March 21, 1940, residing in L'Err de Crans, rue du Prado 5, CH-3963 Crans-Montana,

both here represented by LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., having its registered office in L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, itself represented by Miss Alexandra Petitjean, accountant, residing professionally at Luxembourg and Mr Fabrice Geimer, lawyer, residing professionally at Luxembourg, acting jointly in their respective capacities as attorneys-in-fact A and B,

by virtue of two proxies given under private seal.

The said proxies, signed ne varietur by the persons appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, acting in the hereabove stated capacities, have requested the notary to inscribe as follows the articles of association of a société anonyme which they form between themselves:

Title I. Denomination, Registered office, Object, Duration

Art. 1. There is established hereby a société anonyme under the name of GUITAY DISTRIBUTION S.A.

Art. 2. The registered office of the corporation is established in Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place in the municipality by a decision of the board of directors.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activities of the registered office, or with easy communication between the registered office and abroad, the registered office shall be declared to have been transferred abroad provisionally, until the complete cessation of such extraordinary events. Such provisional transfer, shall have no effect on the nationality of the company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the corporation which is best situated for this purpose under such circumstances.

Art. 3. The corporation is established for an unlimited period.

Art. 4.

4.1. The object of the Company is the acquisition of participations, interests and units, in Luxembourg or abroad, in any form whatsoever and the management of such participations, interests and units. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever.

4.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

4.3. The Company may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents and/or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

4.4. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

4.5. The Company may carry out any commercial and/or financial transactions with respect to direct or indirect investments in movable and immovable property including but not limited to acquiring, owning, hiring, letting, leasing, renting, dividing, draining, reclaiming, developing, improving, cultivating, building on, selling or otherwise alienating, mortgaging, pledging or otherwise encumbering movable or immovable property.

4.6. The above description is to be understood in the broadest senses and the above enumeration is not limiting.

Title II. Capital, Shares

Art. 5. The subscribed capital of the corporation is fixed at eighty thousand Euro (80,000.- EUR) represented by eight hundred (800) shares with a par value of one hundred Euro (100.- EUR) each.

Shares may be evidenced at the owners option, in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

Shares may be issued in registered or bearer form, at the shareholder's option.

The corporation may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own shares.

Title III. Management

Art. 6. The corporation shall be managed by a board of directors composed of at least three members, either shareholders or not, who shall be appointed for a term not exceeding six years, by a general meeting of shareholders. They may be reelected and may be removed at any time by a general meeting of shareholders.

The number of directors and their term of office shall be fixed by a general meeting of shareholders.

In the event of a vacancy on the board of directors, the remaining directors have the right to fill in the vacancy, which decision has to be ratified by the next general meeting.

Art. 7. The board of directors shall elect from among its members a chairman.

A meeting of the board of directors shall be convened at any time upon call by the chairman or at the request of not less than two directors.

The board of directors may validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented, a proxy between directors, which may be given by letter, telegram, telex or telefax being permitted. In case of emergency, directors may vote by letter, telegram, telex or telefax. Resolutions shall require a majority vote.

In case of a tie, the chairman has a casting vote.

Art. 8. The board of directors shall have the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object stated in Article 4 hereof.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to a general meeting of shareholders, shall fall within the competence of the board of directors.

The board of directors is authorized to decide and to distribute interim dividends at any time, under the following conditions:

1. The board of directors will prepare interim statement of accounts which are the basis for the distribution of interim dividends;

2. These interim statement of accounts shows that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits as per the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve in accordance with the Law or these Articles.

Art. 9. The corporation shall be bound in all circumstances by the joint signature of two directors or by the sole signature of the managing director, provided that special arrangements have been reached concerning the authorized signature in the case of a delegation of powers or proxies given by the board of directors pursuant to Article 10 hereof.

Art. 10. The board of directors may delegate its powers for the conduct of the daily management of the corporation, to one or more directors, who will be called managing directors.

The board of directors may also commit the management of all or part of the affairs of the corporation, to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxyholders. Such proxyholder or manager shall not be required to be a director or a shareholder.

Delegation to a member of the board of directors is subject to a prior authorization of the general meeting.

Art. 11. Any litigation involving the corporation either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the corporation by the board of directors, represented by its chairman or by a director delegated for such purpose.

Title IV. Supervision

Art. 12. The corporation shall be supervised by one or more statutory auditors, appointed by a general meeting of shareholders which shall fix their number, remuneration, and their term of office, such office not to exceed six years.

They may be reelected and removed at any time.

Title V. General meeting

Art. 13. The annual general meeting of shareholders will be held in the commune of the registered office at the place specified in the convening notices on the 1st Monday of June at 10.00 a.m. and the first time in the year 2007.

If such day is a legal holiday, the annual general meeting will be held on the next following business day.

If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have had knowledge of the agenda, the general meeting may take place without previous convening notices. Each share gives the right to one vote.

Title VI. Accounting year, Allocation of profits

Art. 14. The accounting year of the corporation shall begin on the 1st of January and shall terminate on the 31st of December of each year, with the exception of the first accounting year, which shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on the 31st of December 2006.

Art. 15. After deduction of any and all expenses and amortizations of the corporation, the credit balance represents the net profits of the corporation. Of such net profit, five percent (5%) shall be compulsorily appropriated for the legal reserve; such appropriation shall cease when the legal reserve amounts to ten percent (10%) of the capital of the corporation, but shall be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time and for whatever reason, the legal reserve has fallen below the required ten percent of the capital of the corporation (10%).

The balance of the net profit is at the disposal of the general meeting.

Title VII. Dissolution, Liquidation

Art. 16. The corporation may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

Title VIII. General provisions

Art. 17. All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the law of August 10th 1915 on commercial companies and the amendments thereto.

Subscription and payment

The shares have been subscribed to as follows:

1. Mrs Nathalie Guitay, prenamed, four hundred shares	400
2. Mr Louis Paul Guitay, prenamed, four hundred shares	400
Total: eight hundred shares	800

The subscribed capital has been entirely paid up in cash. The result is that as of now the company has at its disposal the sum of eighty thousand Euro (80,000.- EUR) as was certified to the notary executing this deed.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10th 1915 on commercial companies have been observed.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately EUR 2,500.-.

Extraordinary general meeting

The above named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convoked, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

1. The number of directors is fixed at three and the number of auditors at one.
2. The following have been elected as directors, their term of office expiring at the General Meeting of the year 2011:
 - Mrs Nathalie Guitay, prenamed,
 - Mr Louis Paul Guitay, prenamed,
 - LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., having its registered office at L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, R.C.S. Luxembourg B 37.974
3. The following has been appointed as statutory auditor, his term of office expiring at the General Meeting of the year 2011:
 - C.A.S. SERVICES S.A., having its registered office at L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, R.C.S. Luxembourg B 68.168.
4. The registered office of the company is established in L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
5. The board of directors is authorized to delegate the daily management of the company as well as the representation concerning the daily management to one or more of its members.

Meeting of the board of directors

According to the powers granted, the members of the board, duly present or represented, and accepting their nomination, have immediately thereafter proceeded to appoint by unanimous vote Mrs Nathalie Guitay, prenamed, as managing director.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le seize décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

1. Madame Nathalie Guitay, directrice, née à Saint-Etienne (France), le 9 octobre 1963, demeurant à L'Err de Crans, rue du Prado 5, CH-3963 Crans-Montana,
2. Monsieur Louis Paul Guitay, directeur, né à Saint-Etienne (France), le 21 mars 1940, demeurant à L'Err de Crans, rue du Prado 5, CH-3963 Crans-Montana.

Les deux ici représentés par LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, elle-même représentée par Mademoiselle Alexandra Petitjean, comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg et Monsieur Fabrice Geimer, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, agissant en leurs qualités respectives de fondés de pouvoirs A et B,

en vertu de deux procurations sous seing privé.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}. Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de GUITAY DISTRIBUTION S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4.

4.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par voie de souscription, achat, échange ou de toute autre manière des actions, parts et autres valeurs mobilières, obligations, bons de caisse, certificats de dépôt et autres instruments de dettes et plus généralement toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée.

4.2. La Société pourra emprunter, sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de titres, obligations, bons de caisse et tous titres de dettes et/ou de valeurs mobilières. La Société pourra accorder tous crédits, y compris les intérêts de prêts et/ou par l'émission de valeurs mobilières à ses filiales, sociétés affiliées ou toute autre société. Elle peut aussi apporter des garanties en faveur de tiers afin d'assurer ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou toute autre société. La Société pourra en outre mettre en gage, transférer, encombrer ou autrement créer une garantie sur certains de ses actifs.

4.3. La Société pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets et/ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

4.4. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, change, taux d'intérêt et autres risques.

4.5. La Société peut faire toutes opérations commerciales et/ou financières en relation directe ou indirecte avec des investissements de propriété mobiliers et immobiliers y compris mais non limité à l'acquisition, la possession, le louage, la location, le leasing, le bail, la division, le drainage, la réclamation, le développement, l'amélioration, la culture, la construction, la vente ou toute autre aliénation, hypothèque, gage ou toute autre obstruction de propriété mobilière ou immobilière.

4.6. L'énumération qui précède est purement énonciative et non limitative.

Titre II. Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à quatre-vingt mille euros (80.000,- EUR) représenté par huit cents (800) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Titre III. Administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six années, par l'assemblée générale des actionnaires. Ils peuvent être réélus et révoqués à tout moment par l'assemblée générale.

Le nombre des administrateurs et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

En cas de vacance au sein du conseil d'administration, les administrateurs restants ont le droit provisoirement d'y pourvoir, et, la décision prise sera ratifiée à la prochaine assemblée.

Art. 7. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, une procuration entre administrateurs étant permise, laquelle procuration peut être donnée par lettre, télégramme, telex ou fax.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent voter par lettre, télégramme, telex ou fax.

Les résolutions sont prises à la majorité des voix.

En cas de partage, le président a une voix prépondérante.

Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social conformément à l'article 4 ci-dessus.

Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Le conseil d'administration est autorisé à décider et à distribuer des dividendes intérimaires, à tout moment, sous les conditions suivantes:

1. Le conseil d'administration préparera une situation intérimaires des comptes de la société qui constituera la base pour la distribution des dividendes intérimaires;

2. Ces comptes intérimaires devront montrer des fonds disponibles suffisants afin de permettre une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas excéder les bénéfices réalisés à la clôture de l'exercice fiscal précédent, augmenté du bénéfice reporté et réserves distribuables et diminué des pertes reportées et montants alloués à la réserve légale, en conformité avec la Loi ou les présents statuts.

Art. 9. La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, ou par la signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Le conseil d'administration peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs. Le fondé de pouvoir ou le directeur ne doit pas être nécessairement un administrateur ou un actionnaire.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titre IV. Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six années.

Ils peuvent être réélus ou révoqués à tout moment.

Titre V. Assemblée générale

Art. 13. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans les convocations, le premier lundi jour du mois de juin à 10.00 heures et pour la première fois en 2007.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent qu'ils ont eu connaissance de l'ordre du jour, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocation préalable.

Chaque action donne droit à une voix.

Titre VI. Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 14. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Exceptionnellement, le premier exercice social comprendra tout le temps à courir de la constitution de la société jusqu'au 31 décembre 2006.

Art. 15. L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII. Dissolution, Liquidation

Art. 16. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII. Dispositions générales

Art. 17. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Souscription et libération

Les actions ont été souscrites comme suit:

1. Madame Nathalie Guitay, prénommée, quatre cents actions	400
2. Monsieur Louis Paul Guitay, prénommé, quatre cents actions	400
Total: huit cents actions	800

Ces actions ont été libérées intégralement par des versements en espèces, de sorte que la somme de quatre-vingt mille euros (80.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ EUR 2.500,-.

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
2. Sont appelés aux fonctions d'administrateurs leur mandat expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2011:
 - Madame Nathalie Guitay, prénommée,
 - Monsieur Louis Paul Guitay, prénommé,
 - LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, R.C.S. Luxembourg B 37.974.
3. Est appelé aux fonctions de commissaire son mandat expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2011: C.A.S. SERVICES S.A., ayant son siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, R.C.S. Luxembourg B 68.168.
4. Le siège social de la société est fixé à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
5. Le conseil d'administration est autorisé à déléguer ses pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à un ou plusieurs de ses membres.

Réunion du conseil d'administration

Ensuite les membres du conseil d'administration, tous présents ou représentés, et acceptant leur nomination, ont désigné à l'unanimité en conformité des pouvoirs leur conférés par les actionnaires Madame Nathalie Guitay, prénommée, comme administrateur-délégué.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. Petitjean, F. Geimer, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 23 décembre 2005, vol. 434, fol. 61, case 3. – Reçu 800 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 4 janvier 2006.

H. Hellinckx.

(006401.3/242/337) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2006.

INDEPENDENT PETROLEUM GROUP (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 60.819.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 5 janvier 2006, réf. LSO-BM01668, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MERCURIA SERVICES

Signature

(002917.3/1005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

INDEPENDENT PETROLEUM GROUP (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 60.819.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 5 janvier 2006, réf. LSO-BM01672, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MERCURIA SERVICES

Signature

(002918.3/1005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

SYSTEMS, APPLICATIONS AND INFORMATIONS LORE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 76.667.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2005, réf. LSO-BL05913, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(002885.3/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

VORSTEN A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 87.992.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00276 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Signature.

(002888.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

HOXTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 88.091.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00279, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Signature.

(002891.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

WEB T & D HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 82.064.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2005, réf. LSO-BL09006, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Signature.

(002921.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

G.I.M., GEOGRAPHIC INFORMATION MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2514 Luxembourg, 3, rue Jean-Pierre Sauvage.
R. C. Luxembourg B 43.004.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire du 17 mai 2005 a décidé de reconduire les mandats des administrateurs et du commissaire pour une nouvelle période de 6 ans, leurs mandats venant à échéance lors de l'assemblée générale de l'année 2010 qui statuera sur les comptes annuels de l'année 2009.

Sont nommés administrateurs:

M. Vital Schreurs, né le 28 mai 1961 à B-Saint-Trond, demeurant Platte Lostraat 39 à B-3010 Louvain;

Mme Ingrid Vlaeminck, née le 22 mars 1962 à B-Blankenberge, demeurant Platte Lostraat 39 à B-3010 Louvain;

Mme Caroline Heylen, née le 22 février 1966 à B-Malines, demeurant Ribaucourtstraat 139 à B-1080 St. Jans-Molenbeek.

Est nommé administrateur-délégué:

M. Vital Schreurs, préqualifié.

Est nommée commissaire:

LUXREVISION, S.à r.l. avec siège social 6-12, rue du Fort Wallis à L-2714 Luxembourg, inscrite sous R.C.S. Luxembourg B 40.124.

Pour extrait sincère et conforme

G.I.M., GEOGRAPHIC INFORMATION MANAGEMENT S.A.

Signature

Le mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2006, réf. LSO-BM01325. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(002992.3/664/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

GNA, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 85.481.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2005, réf. LSO-BL08957, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Signature.

(002922.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

FILM FINANCES SERVICES LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 35.340.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2005, réf. LSO-BL09417, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Signature.

(002923.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

DE YZEREN BURCHT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Ste Croix.

R. C. Luxembourg B 85.231.

Il résulte d'une lettre du 24 octobre 2005, adressée à la société DE YZEREN BURCHT S.A. inscrite au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 85.231, que LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING (INTERCONSULT) enregistrée sous le numéro B 40.312 a démissionné de sa fonction de Commissaire aux Comptes avec effet immédiat.

Luxembourg, le 24 octobre 2005.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2006, réf. LSO-BM01524. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(002940.3/536/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

MBK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 60.943.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 22 décembre 1999 à 14.00 heures

Le Conseil d'Administration de la société M.B.K. S.A. s'est réuni en date du 22 décembre 1999 à 14h00 afin de nommer Mademoiselle Marie-Louise Perdaens en tant qu'administrateur-délégué de la société.

Luxembourg, le 4 janvier 2005.

Pour extrait conforme

Signature

L'agent domiciliaire

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2006, réf. LSO-BM01521. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(002957.3/536/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

EURYDICE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 82.781.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2006, réf. LSO-BM01963, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Signature.

(002936.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

EURYDICE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 82.781.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2006, réf. LSO-BM01966, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Signature.

(002937.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

EURYDICE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 82.781.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2006, réf. LSO-BM01968, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Signature.

(002938.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

EURYDICE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 82.781.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2006, réf. LSO-BM01970, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Signature.

(002939.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

ARGENTA-FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 27, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 26.881.

L'an deux mille cinq, le vingt-sept décembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme sous la forme d'une société d'investissement à capital variable constituée en vertu de la loi du 30 mars 1988 sur les organismes de placement collectif ARGENTA-FUND, société d'investissement à capital variable, ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 27, boulevard du Prince Henri, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 26.881,

constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 27 novembre 1987, publié au Mémorial C numéro 4 du 6 janvier 1989,

et dont les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le même notaire Frank Baden:

- en date du 1^{er} juin 1990, publié au Mémorial C numéro 269 du 7 août 1990,
- en date du 11 mai 2000, publié au Mémorial C numéro 677 du 20 septembre 2000,
- en date du 31 mai 2002, publié au Mémorial C numéro 1001 du 1^{er} juillet 2002.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Erik Schoepen, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Michel Waterplas, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Alain Mechanicus, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Présidente expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

I. Amendement des Statuts par l'ajout ou la modification des dispositions indiquées ci-après afin de soumettre la Société à la Partie I de la Loi luxembourgeoise du 20 décembre 2002 sur les organismes de placement collectif (ci-après la «Loi de 2002») à dater du 1^{er} décembre 2005 (ou toute autre date décidée par l'assemblée générale des actionnaires de la Société, sur proposition de son président).

1) Toutes les références à la Loi du 30 mars 1988 dans les anciens articles 1, 2, 25, 30 et 35 des Statuts seront remplacées par les références à la Loi de 2002;

2) Amendement de l'Article 6 des statuts afin de fixer le montant du capital minimum de la Société à euros 1.250.000;

3) Amendement des Articles 2 et 19 des statuts afin de remplacer les actuelles politiques et restrictions d'investissement par celles prévues par la Loi de 2002;

4) Amendement de l'Article 10 des statuts afin de détailler la nature des frais et commissions qui peuvent être mis à charge de la Société;

5) Insertion de l'Article 24 dans les statuts pour donner pouvoir au Conseil d'Administration de désigner une société de gestion comme prévu dans le chapitre 13 de la Loi de 2002;

6) Amendement de l'Article 19 des statuts afin de permettre au conseil d'administration de la SICAV de déléguer l'exercice de certaines fonctions;

II. Amendement de l'Article 8 des statuts afin de fixer le jour de calcul de la valeur nette des actions, du prix d'émission et de rachat à chaque mercredi. A cette fin, l'alinéa 10 de l'Article 8 des statuts a été modifié et est stipulé dès maintenant comme suit:

La valeur nette des actions de chaque compartiment de la Société ainsi que le prix d'émission et de rachat seront déterminés chaque mercredi ou, si le mercredi n'est pas un jour ouvrable bancaire à Luxembourg, le dernier jour ouvrable bancaire avant le mercredi.

III. Amendement de l'Article 8 des statuts afin de remplacer le nom du journal de publication d'une éventuelle suspension du calcul de la valeur nette d'inventaire, le «Luxemburger Wort», par «un journal luxembourgeois à large diffusion». A cette fin, le dernier alinéa de l'Article 8 des statuts a été modifié et est stipulé dès maintenant comme suit:

La suspension du calcul de la valeur nette d'inventaire des actions d'un ou plusieurs compartiments de la Société sera publiée dans un journal luxembourgeois à large diffusion et notifiée aux actionnaires demandant le rachat de leurs actions par la Société où ils en feront la demande, conformément aux dispositions de l'article 8 des présents statuts.

IV. Amendement de l'Article 101 des statuts afin d'autoriser la Société à émettre des fractions d'actions. A cette fin, l'Article 10 des statuts a été modifié et est stipulé dès maintenant comme suit:

«Art. 10. Forme des actions. Toute action, quel que soit le compartiment dont elle relève, sera émise au porteur.

Les actions sont représentées par des certificats au porteur. Les actions sont disponibles en coupures de 1, 5 ou 25 actions. Des fractions d'actions pourront aussi être émises en coupures de 0,10, 0,25 ou 0,50 actions.

Les droits relatifs aux fractions d'actions sont exercés au prorata de la fraction détenue par l'actionnaire, excepté le droit de vote, qui ne peut être exercé que pour un nombre entier d'actions.

Chaque action donne droit à une voix, quelque soit le compartiment.

Les actions, qui sont toutes sans mention de valeur nominale, ne donnent aucun droit préférentiel de souscription lors de l'émission d'actions nouvelles. Toute action donne un droit de vote lors des Assemblées Générales quelle que soit sa valeur ou le compartiment duquel elle relève. Toutes les actions doivent être entièrement libérées.

Les certificats d'actions sont signés par deux administrateurs ou par un administrateur et une personne ou organisme habilités à cet effet par le conseil d'administration. Les signatures des administrateurs seront manuscrites, soit imprimées, soit apposées au moyen d'une griffe.

Les actions ne seront émises que sur acceptation de la souscription et réception du prix d'achat.

A la suite de l'acceptation de la souscription et de la réception du prix d'achat, les actions souscrites sont attribuées au souscripteur.

Lorsqu'un actionnaire peut justifier à la Société que son certificat d'action a été égaré ou détruit, un duplicata peut être émis à sa demande aux conditions et garanties que la Société déterminera notamment sous forme d'une assurance, sans préjudice de toute autre forme de garantie que la Société pourra choisir. Dès l'émission du nouveau certificat sur lequel il sera mentionné qu'il s'agit d'un duplicata, le certificat n'aura plus aucune valeur.

Les certificats d'actions endommagés peuvent être échangés par la Société. Ces certificats endommagés seront remis à la Société et annulés sur le champ. La Société peut à son gré mettre en compte à l'actionnaire le coût du duplicata ou du nouveau certificat et de toutes les dépenses justifiées par la Société en relation avec l'émission d'un nouveau certificat ou avec la destruction de l'ancien certificat.»

B) Qu'une première assemblée générale extraordinaire ayant eu pour objet le même ordre du jour et réunie devant le notaire instrumentant en date du 24 novembre 2005 n'a pu délibérer valablement, étant donné que le quorum requis par la loi n'avait pas été atteint.

C) Que la présente assemblée a été convoquée par des annonces contenant l'ordre du jour et publiées:

- au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1276 du 25 novembre 2005 et numéro 1371 du 12 décembre 2005;

- au journal luxembourgeois «Lëtzeburger Journal» en date des 25 novembre 2005 et 12 décembre 2005;

- au journal belge «DE TIJD» en date des 25 novembre 2005 et 12 décembre 2005;

- au journal belge «L'ECHO» en date des 25 novembre 2005 et 12 décembre 2005.

Les numéros justificatifs de ces publications sont déposés au bureau.

D) Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires de ceux représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes, les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire.

E) Qu'il résulte de ladite liste de présence que 194 action(s) sur un total de 135.428,64 actions émises est (sont) présente(s) ou représentée(s) à la présente assemblée générale extraordinaire.

F) Que conformément à l'article 67 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la présente assemblée peut valablement délibérer quelle que soit la portion du capital représentée.

G) Qu'en conséquence la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'amender les Statuts par l'ajout ou la modification des dispositions indiquées ci-après afin de soumettre la Société à la Partie I de la Loi luxembourgeoise du 20 décembre 2002 sur les organismes de placement collectif (ci-après la «Loi de 2002») à dater du 1^{er} décembre 2005 (ou toute autre date décidée par l'assemblée générale des actionnaires de la Société, sur proposition de son président).

Afin de mettre les statuts en concordance avec ce qui précède, l'assemblée décide de remplacer toutes les références à la «Loi du 30 mars 1988» dans les anciens articles 1, 2, 25, 30 et 35 des Statuts par les références à la Loi de 2002.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'amender l'Article 6 des statuts afin de fixer le montant du capital minimum de la Société à euros 1.250.000.

Troisième résolution

L'assemblée décide d'amender les Articles 2 et 19 des statuts afin de remplacer les actuelles politiques et restrictions d'investissement par celles prévues par la Loi de 2002.

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'amender l'Article 10 des statuts afin de détailler la nature des frais et commissions qui peuvent être mis à charge de la Société.

Cinquième résolution

L'assemblée décide d'insérer un Article 24 dans les statuts pour donner pouvoir au Conseil d'Administration de désigner une société de gestion comme prévu dans le chapitre 13 de la Loi de 2002.

Sixième résolution

L'assemblée décide d'amender l'Article 19 des statuts afin de permettre au conseil d'administration de la SICAV de déléguer l'exercice de certaines fonctions.

Septième résolution

L'assemblée décide d'amender l'Article 8 des statuts afin de fixer le jour de calcul de la valeur nette des actions, du prix d'émission et de rachat à chaque mercredi.

A cette fin, l'alinéa 10 de l'Article 8 des statuts a été modifié et est stipulé dès maintenant comme suit:

«**Art. 8. 10^e alinéa.** La valeur nette des actions de chaque compartiment de la Société ainsi que le prix d'émission et de rachat seront déterminés chaque mercredi ou, si le mercredi n'est pas un jour ouvrable bancaire à Luxembourg, le dernier jour ouvrable bancaire avant le mercredi.»

Huitième résolution

L'assemblée décide d'amender l'Article 8 des statuts afin de remplacer le nom du journal de publication d'une éventuelle suspension du calcul de la valeur nette d'inventaire, le «Luxemburger Wort», par «un journal luxembourgeois à large diffusion».

A cette fin, le dernier alinéa de l'Article 8 des statuts a été modifié et est stipulé dès maintenant comme suit:

«**Art. 8. Dernier alinéa.** La suspension du calcul de la valeur nette d'inventaire des actions d'un ou plusieurs compartiments de la Société sera publiée dans un journal luxembourgeois à large diffusion et notifiée aux actionnaires demandant le rachat de leurs actions par la Société où ils en feront la demande, conformément aux dispositions de l'article 8 des présents statuts.»

Neuvième résolution

L'assemblée décide d'amender l'Article 10 des statuts afin d'autoriser la Société à émettre des fractions d'actions.

A cette fin, l'Article 10 des statuts a été modifié et est stipulé dès maintenant comme suit:

«**Art. 10. Forme des actions.** Toute action, quel que soit le compartiment dont elle relève, sera émise au porteur. Les actions sont représentées par des certificats au porteur. Les actions sont disponibles en coupures de 1, 5 ou 25 actions. Des fractions d'actions pourront aussi être émises en coupures de 0,10, 0,25 ou 0,50 actions.»

Les droits relatifs aux fractions d'actions sont exercés au prorata de la fraction détenue par l'actionnaire, excepté le droit de vote, qui ne peut être exercé que pour un nombre entier d'actions.

Chaque action donne droit à une voix, quelque soit le compartiment.

Les actions, qui sont toutes sans mention de valeur nominale, ne donnent aucun droit préférentiel de souscription lors de l'émission d'actions nouvelles. Toute action donne un droit de vote lors des Assemblées Générales quelle que soit sa valeur ou le compartiment duquel elle relève. Toutes les actions doivent être entièrement libérées.

Les certificats d'actions sont signés par deux administrateurs ou par un administrateur et une personne ou organisme habilités à cet effet par le conseil d'administration. Les signatures des administrateurs seront manuscrites, soit imprimées, soit apposées au moyen d'une griffe.

Les actions ne seront émises que sur acceptation de la souscription et réception du prix d'achat.

A la suite de l'acceptation de la souscription et de la réception du prix d'achat, les actions souscrites sont attribuées au souscripteur.

Lorsqu'un actionnaire peut justifier à la Société que son certificat d'action a été égaré ou détruit, un duplicata peut être émis à sa demande aux conditions et garanties que la Société déterminera notamment sous forme d'une assurance, sans préjudice de toute autre forme de garantie que la Société pourra choisir. Dès l'émission du nouveau certificat sur lequel il sera mentionné qu'il s'agit d'un duplicata, le certificat n'aura plus aucune valeur.

Les certificats d'actions endommagés peuvent être échangés par la Société. Ces certificats endommagés seront remis à la Société et annulés sur le champ. La Société peut à son gré mettre en compte à l'actionnaire le coût du duplicata ou du nouveau certificat et de toutes les dépenses justifiées par la Société en relation avec l'émission d'un nouveau certificat ou avec la destruction de l'ancien certificat.»

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: E. Schoepen, M. Waterplas, A. Mechanicus, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 5 janvier 2006, vol. 535, fol. 26, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Bentner.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 10 janvier 2006.

J. Seckler.

(004033.3/231/180) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2006.

ARGENTA-FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 27, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 26.881.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 10 janvier 2006.

Pour la société

J. Seckler

Le notaire

(004035.3/231/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2006.

T.B.C. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 30.105.

L'an deux mille cinq, le huit décembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme T.B.C. S.A., ayant son siège social à L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté, R.C.S. Luxembourg section B numéro 30.105, constituée suivant acte reçu par Maître Jacques Delvaux, notaire alors de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 13 février 1989, publié au Mémorial C numéro 177 du 28 juin 1989, et dont les statuts ont été modifiés:

suitant acte sous seing privé en date du 31 décembre 2001, publié au Mémorial C numéro 591 du 16 avril 2002;

suitant actes reçus par le notaire instrumentant:

- en date du 6 décembre 2002, publié au Mémorial C numéro 132 du 10 février 2003;

- en date du 13 février 2003, publié au Mémorial C numéro 370 du 4 avril 2003;

suitant acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, en date du 4 juillet 2003, publié au Mémorial C numéro 1183 du 11 novembre 2003.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur François Winandy, diplômé EDHEC, demeurant professionnellement à L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Jean Lecomte, maître en droit, demeurant professionnellement à L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Annick Leblon, licenciée en droit, demeurant professionnellement à L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Décision de modifier la période d'exercice social de la société pour la fixer du 1^{er} octobre au 30 septembre de chaque année.

2. Modification subséquente de l'article 27 des statuts.

3. Décision de modifier la date de l'Assemblée Générale Annuelle pour la fixer au dernier vendredi du mois de février à 14.00 heures.

4. Modification subséquente de l'article 21 des statuts.

5. Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier l'année sociale de sorte que celle-ci commencera le 1^{er} octobre et finira le 30 septembre de l'année suivante.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier l'article vingt-sept des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 27.** L'année sociale commence le premier octobre et finit le trente septembre de l'année suivante.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de fixer la date de l'assemblée générale annuelle au dernier vendredi du mois de février à 14.00 heures.

La prochaine assemblée générale annuelle aura lieu le 24 février 2006 à 14.00 heures.

Quatrième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier le premier alinéa de l'article vingt et un des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 21. (alinéa 1^{er}).** L'assemblée générale annuelle se tiendra le dernier vendredi du mois de février à 14.00 heures.»

Disposition transitoire

En conformité avec la première résolution, l'exercice social ayant pris cours le 1^{er} janvier 2005 a clôturé le 30 septembre 2005.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à six cent cinquante euros.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: F. Winandy, J. Lecomte, A. Leblon, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 19 décembre 2005, vol. 534, fol. 99, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Releveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 9 janvier 2006.

J. Seckler.

(003627.3/231/79) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2006.

T.B.C. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 30.105.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 9 janvier 2006.

Pour la société

J. Seckler

(003628.3/231/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2006.

ELCO-SERVITEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2339 Luxembourg, 7, rue Christophe Plantin.

R. C. Luxembourg B 25.321.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2006, réf. LSO-BM01186, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Signature.

(002948.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

FINELCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2339 Luxembourg, 7, rue Christophe Plantin.

R. C. Luxembourg B 98.513.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2006, réf. LSO-BM01201, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Signature.

(002951.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

FELCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2339 Luxembourg, 7, rue Christophe Plantin.

R. C. Luxembourg B 85.816.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2006, réf. LSO-BM01151, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Signature.

(002953.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

TETI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 101.204.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2006, réf. LSO-BM01282, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2006.

TETI S.A.

F. Innocenti / V. Arno'

Administrateur / Administrateur

(003033.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

E.F.G. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2339 Luxembourg, 7, rue Christophe Plantin.
R. C. Luxembourg B 35.897.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2006, réf. LSO-BM01180, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Signature.

(002954.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

ARCHIPOLIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2339 Luxembourg, 7, rue Christophe Plantin.
R. C. Luxembourg B 35.887.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2006, réf. LSO-BM01171, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Signature.

(002955.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

ANCIENNE E.F.G. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2339 Luxembourg, 7, rue Christophe Plantin.
R. C. Luxembourg B 9.291.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2006, réf. LSO-BM01193, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Signature.

(002956.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

MQ VISION (MQV) HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.
R. C. Luxembourg B 81.892.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social de la société

le 29 décembre 2005 à 10.00 heures

L'Assemblée constate que le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux comptes a expiré le 14 avril 2005. L'Assemblée décide de ratifier et de confirmer toutes les décisions prises par les Administrateurs et d'approuver tous les actes et autres documents signés pour le compte de la Société depuis cette date à aujourd'hui.

L'Assemblée décide de renouveler le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux comptes à partir du 14 avril 2005.

Sont renommés Administrateurs:

M. Alexis Kamarowsky, Directeur de société, demeurant à Luxembourg;
M. Federigo Cannizzaro di Belmontino, Juriste, demeurant à Luxembourg;
M. Jean-Marc Debaty, Directeur de société, demeurant à Luxembourg.

Est renommée Commissaire aux comptes:

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A. (INTERCONSULT) avec siège social à L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2006.

Luxembourg, le 29 décembre 2005.

Pour extrait conforme

Signature

L'agent domiciliaire

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2006, réf. LSO-BL09356. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(002969.3/536/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

ELCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2339 Luxembourg, 7, rue Christophe Plantin.
R. C. Luxembourg B 19.160.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2006, réf. LSO-BM01145, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Signature.

(002958.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

QUILVEST EUROPEAN INVESTMENT CORP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 84, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 20.089.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 5 janvier 2006, réf. LSO-BM01872, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Signature.

(002960.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

CARRE ROUGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8410 Steinfort, 38, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 70.461.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00541, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Signature.

(002972.3/2741/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

TAAGLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.
R. C. Luxembourg B 66.366.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire tenue le 20 septembre 2005 à 11.00 heures à Luxembourg

Les mandats des administrateurs:

a) Monsieur Gérard Guillouart, administrateur de sociétés, né le 23 juin 1951 à F-Chalons-sur-Marne, demeurant F-77151 Mossaux-les-Provins, rue de l'ancienne Gare,

b) Monsieur Didier Guillouart, administrateur de sociétés, né le 21 mai 1954 à F-Chalons-en-Champagne, demeurant à F-73120 Courchevel, rue du Jardin Alpin.

c) Madame Brigitte Roland, administrateur de sociétés, née le 4 juin 1965 à F-Revin, demeurant à F-08310 Hauvine, 40, route de Reims.

d) Monsieur Guy Fasbender, né le 28 avril 1940 à B Habay-la-Neuve, demeurant 6, rue des Dormans à L-1421 Luxembourg.

De l'administrateur-délégué:

Monsieur Gérard Guillouart, préqualifié,

et du commissaire:

La société à responsabilité limitée LUXREVISION, S.à r.l., ayant son siège social au 6-12, rue du Fort Wallis à L-2714 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 40.124,

sont reconduits jusqu'à l'assemblée générale de 2006.

Pour extrait sincère et conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour TAAGLUX S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2006, réf. LSO-BM01863. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(002986.3/664/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

32640

COPERNICUS EURO CDO II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 87.624.

—

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2006, réf. LSO-BM01765, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2006.
TMF CORPORATE SERVICES S.A.
Administrateur
Signature

(002974.3/805/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

COPERNICUS EURO CDO II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 87.624.

—

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2006, réf. LSO-BM01763, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2006.
TMF CORPORATE SERVICES S.A.
Administrateur
Signature

(002973.3/805/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.

CUIRTEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4131 Esch-sur-Alzette, 24, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 62.991.

—

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue le 6 décembre 2005

au siège social à Esch-sur-Alzette

Résolutions

Les mandats des administrateurs sont reconduits pour un terme de six années, jusqu'à l'assemblée générale de l'année 2011 statuant sur les comptes de l'année 2010:

- Monsieur Serge Cahen, commerçant, né le 6 août 1966 à L-Esch-sur-Alzette, demeurant à L-1727 Luxembourg/Belair, 52, rue Arthur Herchen, ainsi qu'en qualité d'administrateur-délégué;
- Monsieur Jean Cahen, retraité, né le 7 juin 1926 à L-Esch-sur-Alzette, demeurant à L-2535 Luxembourg, 20A, boulevard Emmanuel Servais;
- Madame Margot Salomon, épouse Cahen, sans profession, né le 19 octobre 1933 à D-Saarlouis, L-2535 Luxembourg, 20A, boulevard Emmanuel Servais.

Le mandat de commissaire est reconduit pour un terme de six années, jusqu'à l'assemblée générale de l'année 2011 statuant sur les comptes de l'année 2010:

- Monsieur Philippe Cahen, conseil économique, né le 31 juillet 1959 à L-Luxembourg, demeurant à L-2551 Luxembourg, 45, avenue du X Septembre.

Pour extrait sincère et conforme aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2005.
CUIRTEX S.A.
S. Cahen
Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2006, réf. LSO-BM01334. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(002990.3/664/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2006.
